

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF REMET AU PREMIER MINISTRE LE RAPPORT ISSU DU CHANTIER VIE ASSOCIATIVE

Ce matin, Philippe Jahshan, Président du Mouvement associatif, a remis au Premier Ministre le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement » sur le site des Granges, complexe socio-culturel et associatif de la commune de Saint-Jean. Retour sur ce temps dédié à la vie associative.

Après une visite collégiale des différentes activités associatives déployées sur le site, notamment la médiathèque-ludothèque, l'atelier choral de l'association Age d'Or et la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC), le Premier Ministre, accompagné de Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'éducation nationale, et de Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire, a reçu des mains de Philippe Jahshan, Président du Mouvement Associatif, le rapport résultant du chantier de co-construction pour une politique associative lancé par le Gouvernement le 9 novembre 2017.

S'appuyant sur les témoignages de trois associations ancrées localement (Le Mouvement associatif Occitanie, Concordia et L'Envol), Philippe Jahshan a présenté au Premier Ministre le contenu et les enjeux du rapport, proposant au Gouvernement une politique autour de 7 priorités stratégiques :

- 1- Le respect et la promotion de la Loi 1901 comme une loi de liberté d'engagement et d'initiative citoyenne, économique, sociale et environnementale,
- 2- Une politique de soutien au développement de l'engagement tout au long de la vie, de formation, de sécurisation et de valorisation de cet engagement.
- 3- Une politique de soutien à la création, au développement associatif et à la structuration de la vie associative au niveau national et dans les territoires
- 4- La promotion de l'économie non lucrative en France et en Europe

- 5- Une politique d'accompagnement ambitieuse et articulée tout au long de la vie d'une association – pour bâtir des parcours au service de la qualité de l'action et aider les associations à démultiplier leurs ressources et leurs partenariats
- 6- Le renforcement des connaissances et études sur la vie associative
- 7- Une politique d'emploi associatif adaptée et soutenue

Le Mouvement associatif a demandé par ailleurs que la mise en œuvre de cette politique fasse l'objet d'un cadre de suivi et de dialogue pérennisé.

En réponse, le Premier Ministre annoncera prochainement un plan de développement pluriannuel pour la vie associative.

« A l'occasion de la remise de ce rapport, le Premier Ministre a salué le travail réalisé, s'est engagé à lui donner réponse et à poursuivre le dialogue qui s'est ouvert. Nous nous en félicitons et resterons attentifs à ce que des arbitrages soient rendus dans les prochaines semaines. »

Philippe Jahshan,
Président du Mouvement associatif



→ EN SAVOIR PLUS

[Lire le dossier de presse](#)

[Lire le rapport](#)

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF



→ CONTACT

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
fmesika@lemouvementassociatif.org
01 40 36 85 27